

La sécurité, la santé et la protection de l'environnement sont au cœur des valeurs de notre entreprise. Elles guident chaque décision, chaque geste, chaque intervention.

La Direction s'engage à garantir des conditions de travail sûres, à prévenir les accidents et à maîtriser les impacts environnementaux de nos activités, dans le respect des exigences réglementaires, de la certification MASE et de notre agrément phytosanitaire.

Notre démarche SSE repose sur six principes fondamentaux :

Engagement de la Direction

La Direction fixe chaque année des objectifs SSE mesurables et alloue les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à leur atteinte, dans une logique d'amélioration continue.

Compétences et formation

Chaque collaborateur bénéficie d'une formation adaptée dès son intégration et tout au long de son parcours, pour maîtriser les risques et respecter les exigences réglementaires.

Préparation et organisation des interventions

Chaque chantier est préparé en amont : analyse des risques, modes opératoires adaptés et équipements adéquats pour intervenir en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

Suivi et amélioration continue

Remontées terrain, audits internes, retours d'expérience et revues de direction alimentent en permanence notre progression collective.

Partenaires et sous-traitants

Nous exigeons de nos prestataires et partenaires le même niveau d'exigence SSE, condition non négociable de toute collaboration.

Protection de l'environnement

Nous réduisons activement notre empreinte environnementale : limitation des pollutions, optimisation des ressources et adoption de pratiques toujours plus responsables.

Engagements 2026 — Transformation digitale au service du SSE

La Direction engage trois actions structurantes pour renforcer concrètement la maîtrise SSE sur le terrain :

- **Cloud sécurisé** : accès permanent de tous les collaborateurs aux documents SSE (procédures, plans de prévention, FDS), disponibles et à jour en toutes circonstances.
- **Tablettes numériques pour les équipes terrain** : signalement immédiat des situations dangereuses et presqu'accidents, pour une réactivité maximale.
- **Logiciel métier de suivi chantier et reporting HSE** : traçabilité des actions correctives, indicateurs fiables et capitalisation des retours d'expérience.

La réussite de cette démarche repose sur l'engagement et la responsabilité de chacun.

A Villeneuve les Avignon, 23/02/2026

Philippe BEUSTE



Kathleen STEUPERAERT

